

Place du Bourg

Cédric Lambert, Conseiller administratif



INVITATION CORDIALE



MERCREDI 17 MAI 2017
19H00, SALLE DU CHARRON

PLACE DU BOURG , DES PROJETS POUR L'AVENIR.

L'occasion est belle de profiter des opérations de requalification de la route de Suisse pour imaginer et construire l'avenir de la **Place du Bourg**.

Le Conseil administratif a le plaisir de vous inviter à une réunion d'information et d'échanges sur ce thème qui alimente depuis si longtemps les conversations des Versoisiennes et des Versoisiens.

La soirée sera consacrée tout entière au partage des informations disponibles, aux projets existants et à leur enrichissement ainsi qu'aux premières impressions du public invité. Il est prévu que cette réflexion en commun se poursuive, sous la forme d'ateliers citoyens, jusqu'à la fin du mois de juin, avec un premier bilan au mois de septembre.

Avec la participation de
M. Cédric Lambert, Conseiller administratif
M. Laurent Bonnard, médiateur
Mme Sandra Robyr, architecte urbaniste
M. Yves Richard, président de Patrimoine Versoisien
M. Christophe Kobler, chef du service d'urbanisme, de l'aménagement et des transports

Cette réunion est ouverte à toutes et à tous.
Elle sera suivie d'un apéritif convivial.

Place du Bourg, des projets pour l'avenir

RECOMMANDATIONS DES PARTICIPANTS AUX ATELIERS



Versoix, octobre 2017

Cinquième recommandation :

Prévoir de l'ombre sur la place
Prévoir des arbres pour donner son caractère à la place et faciliter son appropriation. Sans perdre de vue que ces arbres ne sont pas seulement des objets utilitaires, mais des êtres vivants à planter et à soigner selon des règles claires et nettes.

« Place du Bourg, des projets pour l'avenir »

Sixième recommandation :

Maîtriser les éléments d'aménagement de la place

Les ateliers insistent en particulier sur les éléments suivants, dont l'implantation et l'évolution dans le temps devront faire l'objet d'une attention de longue haleine avec le « groupe de suivi » (voir plus bas, septième recommandation). Entre autres :

- Les **terrasse**s, en particulier la coexistence avec le stationnement)
- Les **boîtes** (et plus généralement le mobilier urbain)
- Un **espace pour les jeux de boules** (pas forcément une piste permanente)
- Les **jeux d'enfants** et les **jeux d'egg** (compatibles avec une place d'un seul tenant)
- Les **déchetes** et les **containers** (réflexion sur l'implantation, avec à la clé, une **déchetterie** digne de ce nom)
- Les **spots de bus** (tenir en compte de tous les impératifs de sécurité en cas de déplacement)

Le **choix du revêtement** s'il fait l'objet d'une procédure particulière, n'en reste pas moins un élément crucial. Tout comme la présence de l'**egg** sur la place, clairement souhaitée (installations techniques à prévoir à l'avance).

Septième recommandation :

Encourager la création d'un groupe de suivi

En filigrane de tous les échanges des ateliers, puisque les recommandations ne pourront être suivies d'effets que dans la durée. Un groupe de suivi serait efficace aussi bien pour veiller à la bonne information des participantes et des participants aux ateliers que pour être, à court et moyen terme, le répondant à disposition des acteurs du réaménagement (sixième recommandation, en particulier) de la Place du Bourg.

Huitième recommandation :

Fournir un calendrier des démarches entreprises

Un calendrier accessible concernant par exemple aussi bien la création du parking de la Scie que les travaux sur la place et les rues qui y mènent, ou le contournement de la Scie.

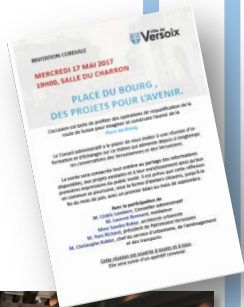
Une place vétuste.
Une profusion
d'obstacles.



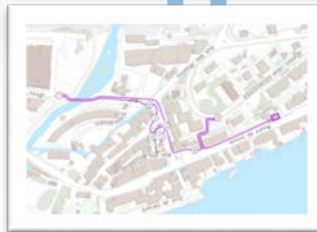
Mai 2017 – Janvier 2018: Une démarche condensée mais ambitieuse

mai 2017

janvier 2018



17.05.2017
Lancement de la démarche
Atelier I - Information générale



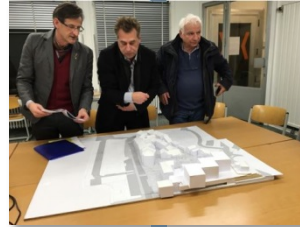
05.09.2017
Visite du site avec les
participants à la démarche



27.06.2017
Atelier II - Information /
discussion avec les
commerçants



26.09.2017
Recommandations



22.01.2018
Restitution du projet



- Séances publiques
- Ateliers
 - Visite sur le terrain
 - Echange de photographies
- Livret sur les recommandations
- Séance de restitution
- Livret «Démarche participative Synthèse»

Huit recommandations

Les huit recommandations très résumées ci-dessous ont été détaillées dans un cahier spécial des ateliers (octobre 2017), publié à l'intention du Conseil administratif et de la Commission d'urbanisme qui les ont acceptées.

1. Modérer la circulation
2. Améliorer la liaison piétonne avec la Gare CFF
3. Réorganiser les places de stationnement
4. Enlever les obstacles sur la place
5. Prévoir de l'ombre sur la place
6. Maîtriser les éléments d'aménagement de la place
7. Encourager la création d'un groupe de suivi
8. Fournir un calendrier des démarches entreprises

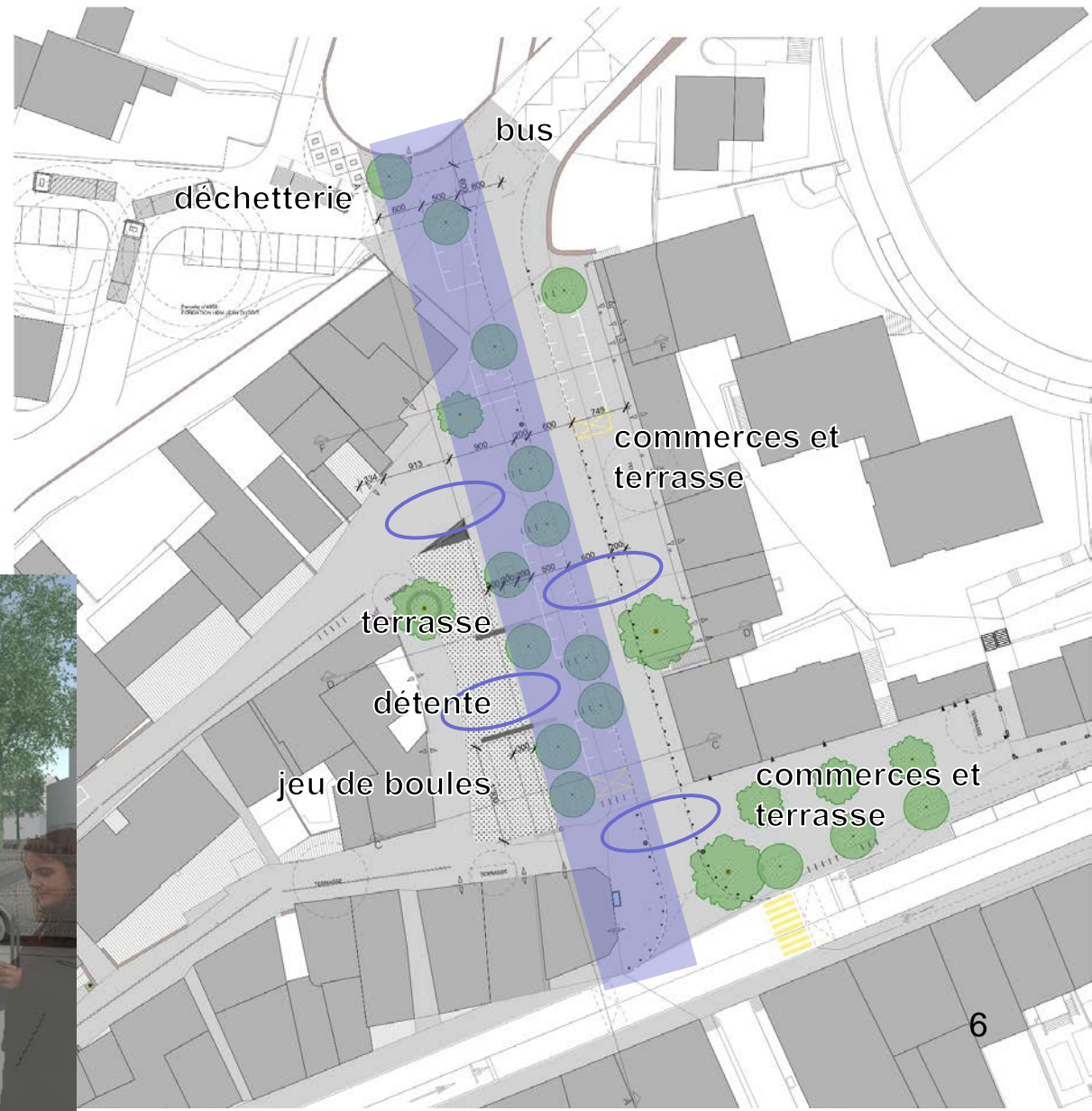
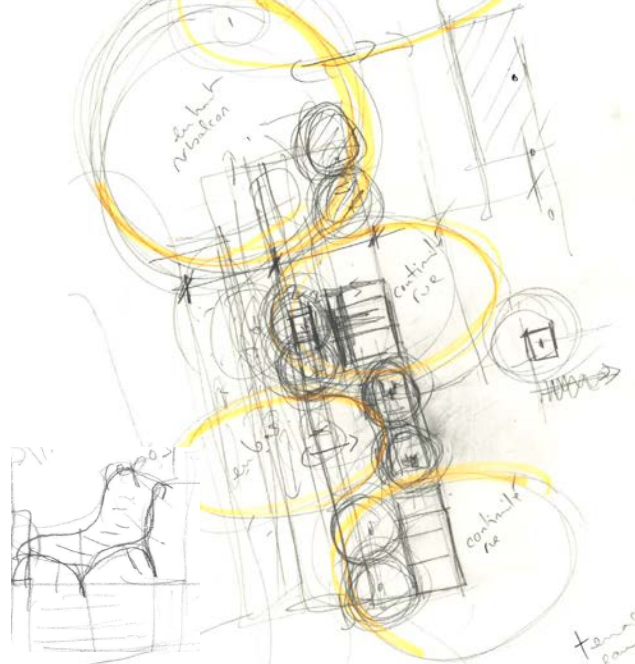
Place du Bourg à Versoix – Genèse du projet de réaménagement

Un mail arborisé qui relie la place au-delà de ses limites



Place du Bourg à Versoix – Genèse du projet de réaménagement

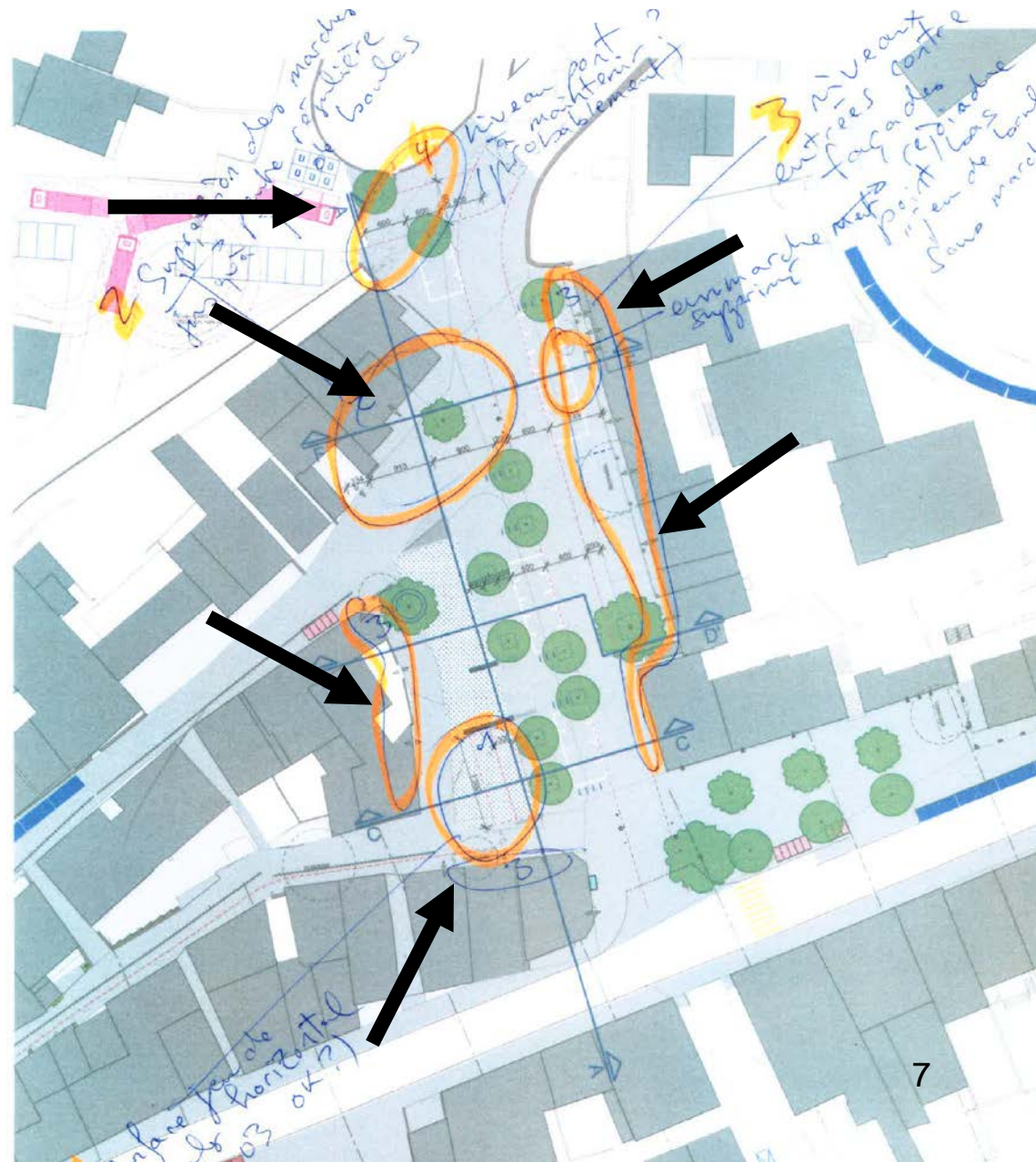
Un mail arborisé qui relie les deux côtés de la place
et unifie des sous-espaces différenciés



Place du Bourg à Versoix – Genèse du projet de réaménagement

Suppression des obstacles pour une place sur un seul niveau

- Suppression des emmarchements
- Continuité avec le niveau des entrées



Place du Bourg à Versoix – Genèse du projet de réaménagement

Les usages actuels réinstallés



Place du Bourg à Versoix – Genèse du projet de réaménagement

Jeu de boules au niveau de la place sur un revêtement approprié et présence de l'eau



Présence de l'eau symbolique représentée par une «fontaine à boire» côté est et une fontaine d'agrément «ludique» près du Petit-Bourg

